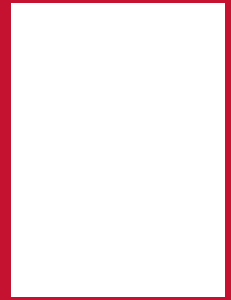


DROIT - RENTREE 2018

2^{ème} ANNEE

DOSSIER de CANDIDATURE

A renvoyer au COLLEGE SUPERIEUR
17 rue MAZAGRAN 69007 LYON



REGLEMENT

Montant :
Banque:
Nombre de chèques:
N° de chèques :
.....

NOM :

PRENOM :

Dossier reçu le:/...../

Confirmé le :/...../

Adresse personnelle

Code postal Ville

Téléphone : fixe mobile

Email

Date de naissance : A :

Pour les redoublants exclusivement, matières à valider :

Etudes en 2017/2018 :

Etudes en 2016/2017 :

Parents : Monsieur M et Mme Madame

Nom et prénom (s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail des parents :

*J'accepte de recevoir les communications
de l'établissement LE COLLEGE SUPERIEUR*

Profession et employeur du Père :

Profession et employeur de la Mère : /...

Comment avez-vous connu le Collège Supérieur ?

Amis Présentation au Lycée BDI-CDI Enseignant
Etudiant du Collège Supérieur Internet Salon de l'étudiant

Autres (préciser)

Documents à joindre à votre fiche d'inscription

1^{ère} inscription au Collège Supérieur

- Présente fiche avec photographie collée
- Lettre de motivation + CV
- Photocopie des résultats de l'année universitaire en votre possession (2017/2018 et 2016/2017 dans le cas de redoublement).
- Enveloppe affranchie à votre adresse

Déjà inscrit en 2017/2018 ou antérieurement

- Présente fiche avec photographie collée
- Résultats de l'année universitaire 2017/2018

MES ENGAGEMENTS

En m'inscrivant au Collège Supérieur, je, soussigné (e) m'engage :

→ à assister à tous les cours proposés par le Collège Supérieur et à prévenir à l'avance les responsables en cas d'absence éventuelle (maladie, modifications d'horaires de cours à la fac ...)

→ à participer aux examens blancs proposés

→ à participer aux conférences du cycle Droit proposé par le Collège Supérieur

→ à respecter les règles de vie en commun fixées dans le règlement intérieur du Collège.

→ à n'utiliser l'accès informatique mis à disposition par le Collège Supérieur que pour des recherches universitaires.

Tout téléchargement illégal entraînera mon exclusion et je m'engage à régler, à mes frais, l'amende que pourrait recevoir le Collège.

A, le,

Signature de l'étudiant :

A CONSERVER par l'étudiant

DROITS ANNUELS D'INSCRIPTION

900 € payables par chèque à l'ordre du Collège Supérieur après acceptation du dossier par le Collège Supérieur.

Règlements possibles :

- au comptant 900 € - encaissé à partir du 15 septembre 2018
- en 3 fois : 3 chèques de 300 € - encaissements en septembre, novembre et janvier.
- ou en 5 fois : 5 chèques de 180 € - encaissements en septembre, octobre, novembre, décembre et janvier.

Merci d'envoyer tous les chèques avec votre confirmation d'inscription.

A noter : il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'inscription à partir du moment où l'étudiant aura commencé à suivre les cours du Collège Supérieur.